

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

POUR GARANTIR LES CONDITIONS
ESSENTIELLES À LA VIE

Mai 2021



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UNE URGENCE ET UNE OPPORTUNITÉ

Climat, biodiversité, ressources... Dans tous ces domaines essentiels, les signaux vont dans la même direction pour réaffirmer une évidence à la fois simple et incontestable: désormais l'enjeu n'est plus de protéger seulement notre environnement, mais bien d'assurer la pérennité des conditions essentielles à la vie. Dès lors, un autre rapport au monde qui nous entoure s'impose dans l'ensemble de nos activités.

C'est précisément ce virage profond vers un avenir plus optimiste et résilient que propose la transition écologique.

Cette inflexion repose sur la nécessité de relever le défi de la durabilité, un constat largement partagé à l'échelle planétaire, et propose également un cheminement concret et local. Sous quelle forme, vers quels objectifs et avec quels bras de levier? Il s'agit aujourd'hui de clarifier ces questions, légitimes autour d'un concept émergeant, pour susciter l'adhésion et, surtout, passer résolument à l'action.

A cette fin, l'État de Genève définit les conditions visant à réussir la transition écologique. Il établit un cap, précisant les objectifs chiffrés à atteindre d'ici à 2050, avec des jalons pour 2030. La transition écologique est mise en oeuvre dans toutes les politiques publiques. Dans ce contexte, il s'agit d'apporter une cohérence entre les différentes planifications, les objectifs poursuivis et les axes stratégiques définis.

Cette vision à mettre en oeuvre s'appuie sur les enjeux qui pèsent sur notre **socle environnemental**, qui est notre première ligne de défense face aux crises à venir. Elle est par vocation transversale et son succès repose sur une implication de tous les pans de notre société.

Incontestablement, c'est aujourd'hui l'urgence qui doit être associée à la transition écologique. En agissant avec conviction, rapidement et de façon généralisée, celle-ci pourra se révéler dans toute sa portée: un projet de société stimulant, impliquant tous nos secteurs d'activités et capable d'ouvrir de nombreux possibles qui pourront faire la part belle à l'innovation et la créativité. La transition écologique est également un moteur pour relancer une économie novatrice, responsable et durable, créatrice d'emplois, de savoir-faire et de métiers de demain.

Alors, dès aujourd'hui, faisons de ce défi imposé, une chance et une opportunité!

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – NOTRE DÉFINITION

La transition écologique est le processus de changement profond, indispensable, individuel et collectif, appelant à agir sans délai pour transformer le modèle socio-économique actuel construit sur la croissance continue de l'utilisation des ressources vers un modèle économique et social qui tienne compte des limites de notre planète.

La transition écologique vise à trouver de nouveaux équilibres et à engendrer une nouvelle façon de produire, de commercer, de consommer, de travailler et de vivre ensemble. Elle vise à assurer la résilience de notre système planétaire et à aboutir à une société garantissant de manière durable, équitable et sûre les ressources vitales, la justice, le progrès social et une qualité de vie.

LE CONSTAT

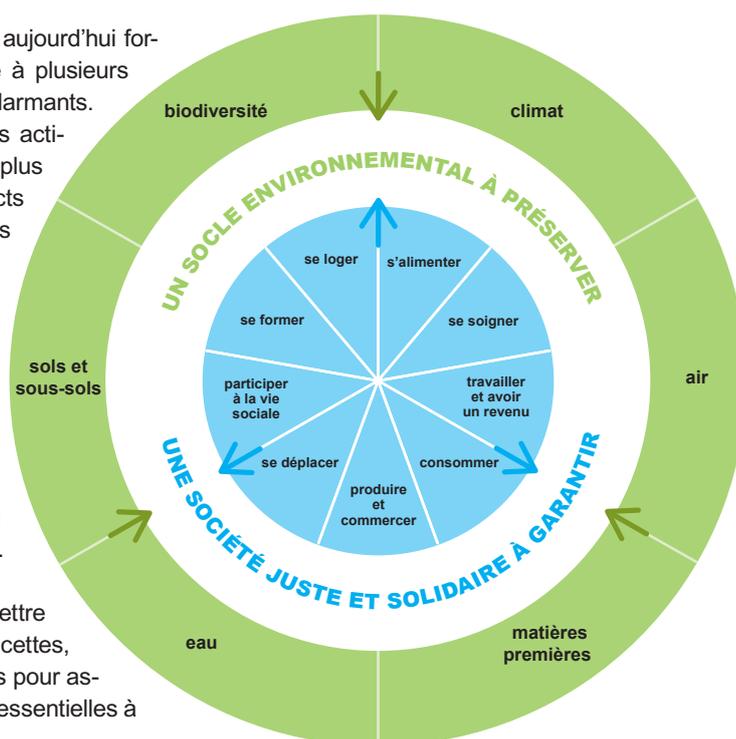
Les organismes internationaux de référence et la communauté scientifique sont unanimes : sans virage majeur, des bouleversements irréversibles nous attendent à l'échelle planétaire et locale.

Les changements climatiques, l'érosion de la biodiversité, l'épuisement des ressources, ainsi que les effets des pollutions entraînent des impacts sévères sur l'ensemble de notre société : accroissement des inégalités sociales, augmentation de la précarité et des risques sanitaires.

La politique des petits pas n'a pas été suffisante à l'égard des défis globaux selon les experts. Ces derniers ont analysé différents scénarios possibles pour infléchir la tendance : les voies les plus efficaces consistent à agir dès maintenant de façon rapide et profonde en marquant un virage inédit : c'est l'enjeu de la transition écologique. Notre responsabilité à agir est double : à la fois globale et locale.

POURQUOI CETTE TRANSITION ?

- Notre socle environnemental est aujourd'hui fortement menacé et se rapproche à plusieurs égards de points de rupture alarmants. Cette situation est le résultat des activités humaines cumulées depuis plus d'un siècle, mais dont les impacts ont fortement augmenté au cours des dernières décennies.
- Si la tendance n'est pas infléchie, la fragilisation de notre environnement révélera de façon critique notre dépendance à l'égard de ce dernier et c'est nos activités qui seront directement affectées, voire remises en question, par un effet boomerang.
- La transition écologique doit permettre à notre société, dans toutes ses facettes, de trouver de nouveaux équilibres pour assurer durablement les conditions essentielles à la vie et notre bien-être.

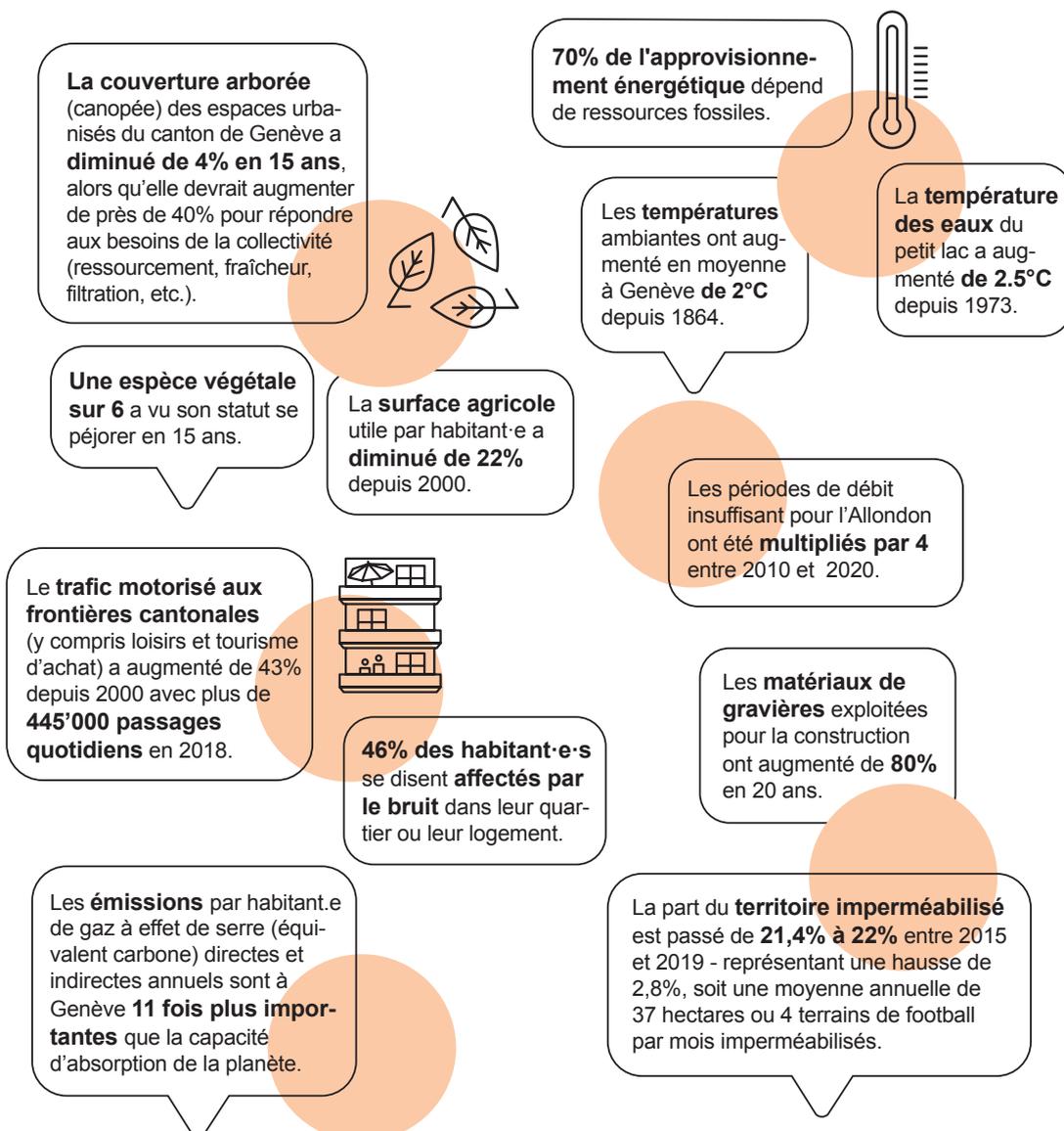




RÉAGIR SANS ATTENDRE

Les modifications inédites de notre environnement dont nous sommes témoins et acteurs dressent un tableau éloquent, chiffres à l'appui. Ces données traduisent les défis que nous devons relever sans attendre.

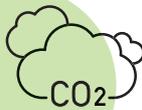
CLIMAT, BIODIVERSITÉ ET RESSOURCES DES DÉFIS INÉDITS AUSSI À GENÈVE



Le constat est alarmiste mais les chiffres démontrent que chaque fois que des engagements ont été pris et portés par les acteurs impliqués, la tendance a pu être freinée voire inversée, de façon efficiente écologiquement et aussi économiquement.

AGIR PERMET DE RÉELLES AVANCÉES

A la faveur de technologies innovantes, l'autonomie dans la production de **chaleur locale a été multipliée par 16** depuis 2000.



Le **taux de recyclage des déchets urbains** est passé de 31,3% en 2000 à 50,2% en 2020 grâce au tri. Dans le même intervalle, les quantités de déchets incinérés par habitant-e annuellement sont passées de 462 kg à 283 kg.



Les **émissions par habitant-e de gaz à effet de serre** (équivalent carbone) directes et indirectes annuels ont **diminué de 28% en 30 ans**, grâce notamment à des progrès dans l'exploitation des nouveaux bâtiments et à des gains d'efficacité.

Les effectifs de plusieurs oiseaux vulnérables, comme le rossignol ou la pie-grièche écorcheur ont augmenté grâce à la mise en place des **réseaux agro-environnementaux** dans la campagne genevoise.

Les jours affectés par une **pollution excessive** aux particules fines ou au dioxyde d'azote ont **diminué de 30%** en 20 ans.

La **consommation d'énergie** par habitant-e (hors biens et services) a **diminué de 20%** depuis 2000.



Des espèces qui avaient disparu, comme la **cistude** ou le **castor**, ont été **réintroduites** avec succès à Genève.



ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES JALONS D'UN VIRAGE ATTENDU

La question de notre durabilité est aujourd'hui reconnue comme un enjeu de société clé, aussi bien par la population, les acteurs de l'économie que les décideurs.

- A Genève aussi, le climat est replacé en 2019 sur le devant de la scène par une génération inquiète quant à son avenir: les jeunes se mobilisent largement et demandent un virage radical.
- L'Assemblée du Grand Genève place la transition écologique au cœur du projet transfrontalier du Grand Genève en juillet 2019.
- Le Grand Conseil et le Conseil d'Etat genevois déclarent l'urgence climatique durant l'automne 2019.

Le constat est sans appel, il convient d'agir sans attendre à l'encontre des causes des phénomènes en cours et anticiper les adaptations nécessaires.

- Les mesures doivent être enclenchées immédiatement et simultanément à chaque échelle: il s'agit de renoncer à certains réflexes, de généraliser les bonnes pratiques et d'accompagner les acteurs concernés avec des moyens et des actions ajustés à la hauteur de nos besoins.
- L'ampleur des changements nécessaires implique qu'un cap soit maintenu sur la durée par l'ensemble des acteurs, en acceptant, comme pour tout investissement économique, que les efforts viennent avant les bénéfices visés, avec un calendrier qui bouscule les échéances de nos institutions.

UN CAP POUR GARANTIR LES CONDITIONS ESSENTIELLES À LA VIE

Afin de donner une impulsion à ce virage, l'État de Genève fixe les conditions cadres pour la transition écologique. Prenant comme point de départ le besoin de résilience de notre socle environnemental, il définit les prérequis à assurer pour garantir le maintien des conditions essentielles à la vie et permettre ainsi le déploiement durable de nos activités.

- Les axes stratégiques sont définis avec, pour chacun d'eux, des objectifs chiffrés à atteindre d'ici à 2050, avec des premiers jalons pour 2030.
- Pour concrétiser chacun de ces axes stratégiques, des priorités sont déterminées et les bras de levier principaux sont énoncés.

DES AXES STRATÉGIQUES POUR NOTRE TERRITOIRE ET DES OBJECTIFS-CIBLES CHIFFRÉS

GENÈVE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE	2020	2030	2050
PRÉSERVER ET RENFORCER LA BIODIVERSITÉ			
• Part du territoire cantonal contribuant à l'infrastructure écologique	20.5%	30%	30%
Part des réservoirs de biodiversité sur le territoire cantonal	10%	17%	17%
Part des aires fonctionnelles en termes de corridors biologiques	10.5%	13%	13%
• Part de la canopée dans l'espace urbain du canton	21.6%	25%	30%
ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU			
• Cours d'eau en bon état écologique	52%	60%	80%
• Consommation d'eau potable (litres par personne et par jour)	300	250	220
RÉDUIRE LE GASPILLAGE DES RESSOURCES NON RENOUVELABLES			
• Taux de recyclage des déchets urbains des ménages et des entreprises	50.2%	60%	80%
• Quantité de déchets urbains produits (kg par personne et par an)	566	530	450
• Quantité de gravier extrait par an (m ³)	700'000	550'000	400'000
• Part du territoire imperméabilisé	22%	21.5%	20%
• Part de produits certifiés GRTA consommés à Genève	50%	60%	70%
RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE			
• Consommation d'énergie finale totale (GWh par an)	11'000	8'700	4'000
• Taux annuel d'assainissement énergétique des bâtiments	<1%	2.5%	4%
• Emissions de carbone (t éqCO ₂ par personne et par an)	11	4	1
• Part d'énergie renouvelable locale	22%	50%	75%
RÉDUIRE LES IMPACTS DES POLLUTIONS SUR LA SANTÉ			
• Sites contaminés assainis	28%	90%	100%
• Micropolluants d'origine domestique traités	0%	83%	99%
• Part de la population exposée au bruit routier	25%	10%	<5%
• Transport individuel motorisé: nombre moyen de km parcourus par jour et par habitant·e	11.4	6.8	2.3
• Taux de mobilité décarbonnée (tous véhicules confondus, yc TPG, camions, motos)	<1%	40%	100%
AUGMENTER LA RÉSILIENCE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE			
• Surfaces urbaines exposées aux îlots de chaleur	<i>Indicateur en cours d'évaluation</i>		<5%
• Surfaces agricoles dédiées à l'agriculture biologique au bénéfice de paiements directs (hectares)	1'312	2'000	4'000
• Surfaces agricoles de conservation (hectares)	2'265	2'800	3'500
ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE			
• Part des 13 politiques publiques cantonales adaptées au regard des objectifs de la transition écologique	5%	80%	100%
• Part des projets d'investissement de l'Etat répondant à la transition écologique	38%	80%	100%



ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE LES BRAS DE LEVIER POUR AGIR

PRÉSERVER ET RENFORCER LA BIODIVERSITÉ

RÉHABILITER L'INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE

- Renforcer l'arborisation et les milieux naturels (trame verte)
- Renaturer les cours d'eau (trame bleue)
- Réduire la pollution lumineuse (trame noire)

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Planifier l'espace nécessaire à la biodiversité
- Intégrer la biodiversité dans les constructions et la rénovation du bâti
- Entretien des espaces verts (gestion différenciée)

ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

- Assurer la pérennité des ressources stratégiques (nappe, lac, sources)
- Planifier la gestion de l'eau à l'échelle transfrontalière
- Etablir la gouvernance de la ressource en temps de crise

ASSURER UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DES USAGES DE L'EAU

- Prioriser et réguler les usages de l'eau
- Préserver les débits minimum des cours d'eau
- Consolider la gestion par bassins versants (lac, Rhône)

RÉDUIRE LE GASPILLAGE DES RESSOURCES NON RENOUVELABLES

PRÉSERVER LES SOLS

- Lutter contre l'imperméabilisation et l'artificialisation
- Préserver la qualité pédologique et agronomique des sols
- Limiter l'exploitation des sols et sous-sols

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS

- Promouvoir la sobriété des consommations
- Optimiser l'utilisation de l'énergie et des ressources naturelles

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Valoriser les ressources et les filières locales
- Promouvoir l'économie circulaire dans la construction
- Réduire et recycler les déchets urbains

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE

TRANSFORMER LE BÂTI

- Accélérer la rénovation énergétique du parc bâti et optimiser les installations
- Construire durable et sans énergie fossile
- Développer les énergies renouvelables locales

DÉCARBONER LA MOBILITÉ

- Réduire les transports individuels motorisés et renforcer le transfert modal
- Améliorer l'efficacité des moyens de transports (hydrogène/électrique...)

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE LA CONSOMMATION

- Consommer moins et mieux (énergie, produits, services, numérique...)
- Augmenter la part de produits locaux et de saison dans l'alimentation

RÉDUIRE LES IMPACTS DES POLLUTIONS SUR LA SANTÉ

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

- Réduire et traiter les micropolluants
- Réduire à la source les microplastiques
- Améliorer l'assainissement des eaux urbaines

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOLS

- Limiter l'introduction de substances dangereuses dans le sol
- Assainir les sites contaminés et les sols pollués

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

- Réduire les différentes sources d'émission (mobilité, industries, chantiers...)
- Assainir les installations techniques thermiques
- Limiter l'introduction de substances dangereuses dans le bâti

RÉDUIRE LA POLLUTION SONORE

- Réduire à la source les différents types de bruit
- Assainir les différents types de bruit
- Intégrer la protection contre le bruit dans l'aménagement du territoire

AUGMENTER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

TRANSFORMER LES ZONES URBAINES

- Éliminer les îlots de chaleur
- Transformer la gestion de l'eau en ville (ruissellement, fraîcheur, ...)
- Anticiper et réduire les risques (inondations, bruit)

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE

- Améliorer et diversifier les techniques agricoles
- Adapter les types de cultures aux changements climatiques
- Assurer la résilience des agro-systèmes

RENFORCER LES LIENS ENTRE VILLES ET CAMPAGNE

- Accompagner l'accès aux espaces naturels et ruraux
- Entretenir des liens durables entre l'agglomération centrale et son arrière pays

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACCOMPAGNER LES ACTEURS

- Accompagner les différents acteurs aux changements (population, acteurs économiques, collectivités...)
- Adapter et développer les formations pour les métiers du futur
- Renforcer les liens entre la population et son territoire

ADAPTER LES CONDITIONS CADRES

- Adapter le cadre légal
- Adapter les stratégies de chacune des 13 politiques publiques
- Entamer une réforme écologique et sociale de la fiscalité

RÉUNIR LES MOYENS POUR RÉUSSIR LA TRANSITION

- Prioriser les moyens ordinaires (financiers et humains)
- Obtenir des moyens exceptionnels supplémentaires (financiers et humains)
- Proposer des investissements grand public pour des projets locaux
- Évaluer les plans d'investissement et les subventions sous l'angle de la transition écologique

GARANTIR UNE TRANSITION JUSTE ET INCLUSIVE

- Renforcer la gouvernance régionale
- Améliorer la concertation
- Développer les solidarités



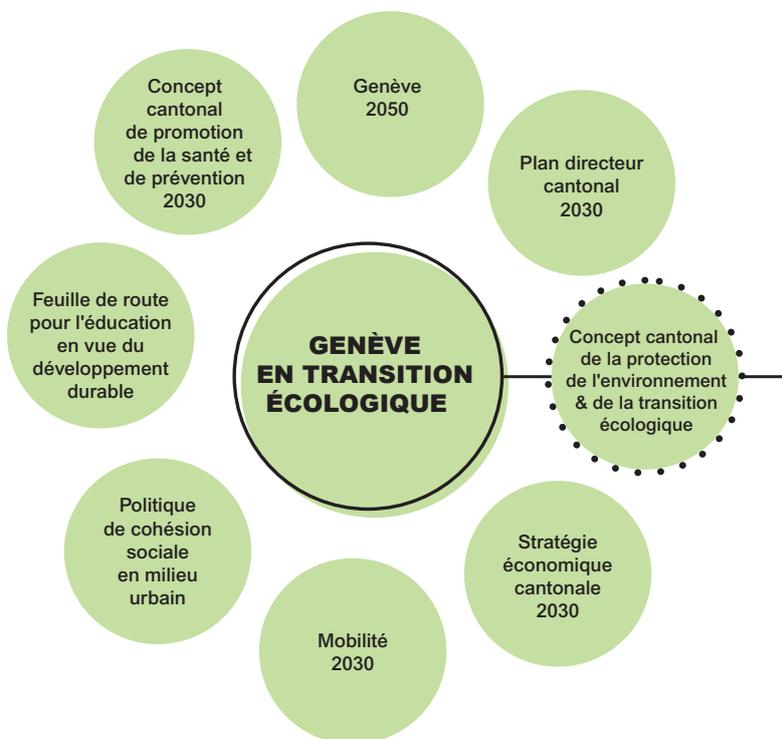
ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DES OUTILS STRATÉGIQUES EN ORDRE DE BATAILLE

La concrétisation des actions identifiées repose sur des documents structurants qui couvrent d'ores et déjà une large palette des domaines environnementaux, avec des stratégies fédérales et des stratégies et plans d'actions cantonaux sectoriels.

Aujourd'hui, il s'agit de prendre la mesure des enjeux, de plus en plus transversaux, et de veiller à l'efficacité de l'action en assurant la cohérence et toutes les synergies possibles.

- Les outils du changement doivent être renforcés en s'intégrant dans une perspective réaffirmée en faveur de la transition écologique.
- Pour ce qui concerne notre socle environnemental local, le Concept cantonal de la protection de l'environnement revêt ce rôle d'orientation et préconise d'opérer une transition environnementale pour assurer un environnement sain.



- **BIODIVERSITÉ**
 - Plan d'action biodiversité
 - Plan directeur forestier
 - Plan arborisation
- **EAU**
 - 6 Schémas de protection, d'aménagement et de gestion des eaux (SPAGE)
- **SOLS ET SOUS-SOLS**
 - Plan de mesures pour la protection des sols
 - Plan de gestion des ressources du sous-sol
- **CLIMAT**
 - Plan climat cantonal
- **ENERGIE**
 - Plan directeur de l'énergie
- **AIR**
 - Plan de mesures OPAIR
 - Plan de mesures sur les substances dangereuses dans l'environnement bâti
- **BRUIT**
 - Plan des mesures pour l'assainissement du bruit routier
 - Plan des mesures de protection contre le bruit
- **ECONOMIE CIRCULAIRE**
 - Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
 - Plan cantonal de gestion des déchets
- **AGRICULTURE**
 - Plan cantonal de réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
 - Plan en faveur d'une agriculture et d'une alimentation résilientes
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - Concept cantonal de développement durable

DÉPASSER LES APPROCHES SECTORIELLES

La transition écologique doit permettre d'apporter des progrès tangibles à l'égard de sujets émergents d'autant plus difficiles à appréhender qu'ils démontrent clairement les limites des approches sectorielles. Compte tenu de phénomènes complexes, ces derniers reposent sur des enjeux croisés impliquant une transversalité toujours accrue, comme l'illustrent les exemples suivants.

ÎLOTS DE FRAÎCHEUR



A court terme, il ne sera pas possible de limiter les hausses de températures en cours et il s'agira de minimiser autant que possible les conséquences néfastes des canicules estivales dans l'habitat en revoyant notre façon d'urbaniser. La nature en ville et l'arborisation ont un rôle clé à jouer pour éviter les effets d'îlots de chaleurs qui aujourd'hui péjorent la situation pour les habitant-e-s des espaces construits.

Enjeux croisés

- Climat
- Biodiversité
- Santé
- Urbanisme
- Eau
- Arborisation
- Sol

TRAME NOIRE



La profusion d'éclairage artificiel menace la nuit. Notre santé peut être affectée a les changements induits du rythme circadien. De nombreuses espèces nocturnes voient leur habitat se fragmenter ou disparaître avec la multiplication des ces barrières de lumières. Or une majorité des pollinisateurs, garants de la fertilité, sont des insectes nocturnes.

- Santé
- Biodiversité
- Urbanisme
- Agriculture
- Ressources
- Energie

CONSOMMATION RESPONSABLE



Le tri est une action essentielle pour éviter le gaspillage de nos matières premières mais il est encore plus efficace d'agir à la source même en limitant l'utilisation évitable de ressources – emballages, gaspillage alimentaire, énergie grise. Cette approche repose aussi sur un questionnement de notre façon de produire et de consommer.

- Ressources
- Innovation
- Alimentation
- Economie circulaire
- Agriculture
- Climat

MICRO- POLLUANTS



Très performantes dans l'assainissement des eaux usées, les stations d'épuration connaissent des limites dans le traitement des substances chimiques en faibles concentrations issues de produits ménagers, cosmétiques, médicaments. Ces éléments indésirables peuvent ainsi passer dans l'environnement, occasionner des atteintes à la biodiversité et se retrouver dans l'eau potable.

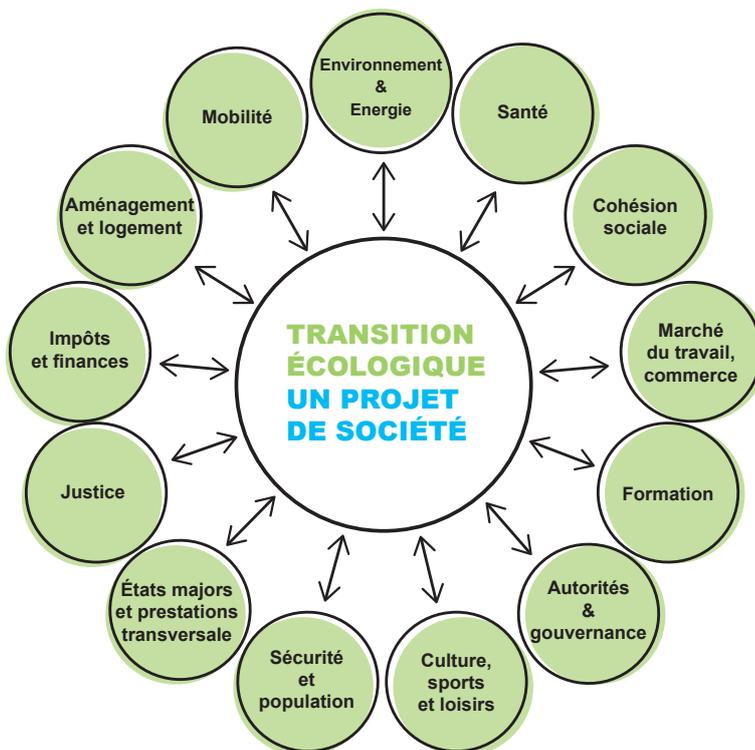
- Eau Sol
- Santé
- Biodiversité
- Consommation
- Innovation



SUSCITER UN ÉLAN GÉNÉRALISÉ

TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES SONT CONCERNÉES

- Réduire la transition écologique à une préoccupation uniquement environnementale vouerait nos efforts à l'échec en négligeant un point essentiel : l'imbrication étroite des enjeux en présence.
- La transition écologique a pour vocation de susciter un questionnement pour toutes nos activités. Ces dernières sont les facteurs du changement mais aussi celles qui paieraient le prix fort d'une poursuite inchangée de la tendance actuelle.
- Un bras de levier efficace peut être activé sans délai : revoir les stratégies, les investissements et les mesures incitatives des politiques publiques sectorielles au regard des conditions requises pour la transition écologique.



UNE OPPORTUNITÉ POUR UN CADRE DE VIE PARTAGÉ

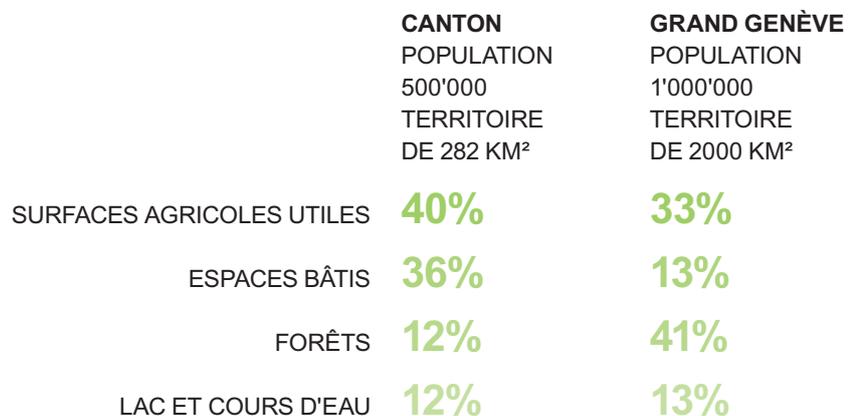
(chiffres 2019)

Notre canton exigu connaît de façon exacerbée les pressions associées au développement de l'emprise humaine. Il recèle également de véritables atouts territoriaux, notamment à l'échelle de son bassin naturel.

POPULATION: +22,5% en 20 ans dans le canton pour atteindre 506'765 habitant-e-s, soit la moitié de la population du Grand Genève.

DENSITÉ: 2'062 hab/km² dans le canton soit 4 fois celle de l'ensemble du Grand Genève et 10 fois la densité moyenne en Suisse.

USAGES DU SOL





SUSCITER UN ÉLAN GÉNÉRALISÉ

DES ACTIONS À L'ÉCHELLE DES ENJEUX

Les enjeux de la transition écologique sont planétaires mais les impacts et les risques concrets se révelent quant à eux localement. Les solutions doivent donc être mises en œuvre à l'échelle des territoires.

Afin de garantir la pérennité du socle environnemental, il est nécessaire de prendre en compte d'une part le périmètre réel des ressources - bassins versants des cours d'eau, cuvette des masses d'air, continuités géologiques, massifs forestiers, espaces agricoles, etc. – et d'autre part la réalité du flux d'activités humaines – travail, logement, transport. A cette fin, il faut :

- Travailler efficacement à l'échelle du bassin de vie avec une vision dépassant le cadre des périmètres administratifs ;
- Intégrer l'ensemble des acteurs et la population en acceptant le questionnement, l'échange et les propositions pour des solutions pragmatiques ;
- Agir sur notre production et notre consommation en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux ailleurs dans le monde.

LE GRAND GENÈVE, PÉRIMÈTRE ADAPTÉ POUR AGIR

Pour notre région, le Grand Genève constitue le périmètre de pertinence pour l'élan de la transition écologique. Ce cadre naturel permet d'assurer efficacité et cohérence aux actions mises en œuvre par chacune de ses entités territoriales dans le cadre de leurs prérogatives respectives.

D'ores et déjà, plusieurs accords transfrontaliers portent leurs fruits en faveur de notre socle environnemental à l'échelle régional : Contrats de territoire, Pact'Air, Plan d'action CIPEL, par exemple.

Une nouvelle démarche à l'échelle du Grand Genève vise à renforcer ces synergies au travers d'une coordination régionale pour permettre au bassin de vie de prendre le virage de la transition écologique.



CONSTRUIRE NOTRE TRANSITION

Un changement profond ne peut être un succès qu'en étant largement porté par la population et les acteurs locaux, qui doivent pouvoir bénéficier d'information, de formation et d'un véritable accompagnement au changement.

A cette fin, des temps d'échanges doivent se multiplier.

- Des démarches de consultation et de concertation doivent se poursuivre en lien notamment avec la mise en œuvre des stratégies structurantes pour notre territoire, afin d'échanger, débattre, réfléchir et contribuer à imaginer concrètement ce qui doit être notre transition écologique, dans tous les domaines.
- Positive et engagée, mais aussi transparente afin de ne pas occulter la gravité des enjeux, cette construction ouverte doit permettre d'offrir à chacun·e un rôle à jouer durant ce moment clé pour notre avenir.

MAINTENANT

On l'a vu: un tournant majeur doit avoir lieu afin d'adapter nos conditions cadres - textes légaux et politiques publiques – et de se donner des moyens de relever le défi inédit de notre subsistance. L'enjeu est de ne laisser personne de côté en veillant à ce que cette transition écologique indispensable soit aussi inclusive, solidaire et juste.

C'est à notre génération qu'il appartient d'explorer un nouveau cheminement capable d'assurer notre futur. Il est donc temps de s'engager, ensemble et avec conviction, sur la voie de notre transition écologique.



Pour en savoir plus
Département du territoire
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
1211 Genève 3
T 022 327 94 00
environnement@etat.ge.ch